

Décision

Générale

colonial

Décision n° 5-07-1902 nommant la commission charger de l'organisation de la fête du 14 Juillet

n° 5-07-1902

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
30 juin 1902

Numéro JO
n° 62 du 01/07/1902

Date du numéro
1 juillet 1902

TEXTE INTÉGRAL

13 Juillet, à 8 h. 1/2 du soir. — Retraite aux flambeaux, tam-tams, feux de Bengale, fusées. Itinéraire : Départ de la Jetée-Résidence, place Ménélick, rue d'Abyssinie, place Lagarde, boulevard de la République, rue Deloncle, place de la Gare, retour au plateau de Djibouti et dislocation en face du poste de police. 14 Juillet, à 8 heures du malin. Départ des groupes d'indigènes costumés (même itinéraire que celui de la retraite). Après-midi, à 3 heures. — Jeux divers (jeu de tonneau, tourniquet, jeu de cruches, etc.); courses à pied avec obstacles (départ de la jetée, arrivée en face du poste de police): courses à ônes et à mulets A 5 heures. — A la jetée, régates et mât de cocagne horizontal sur l'eau. A 9 heures. — Réception ouverte au Gouvernement, feu d'artifice. Nota

- Des prix divers seront distribués par la commission aux groupes indigènes costumés et à chaque catégorie des différent jeux.